

LE COUT DU SERVICE POUR GERER VOS DECHETS EN 2023

Commune de : SENEFFE
 Nombre d'habitants au 1/1/2022 : 11.457
 Intercommunale de gestion des déchets: HYGEA

11.457

1) LA PRODUCTION DE DECHETS DES MENAGES ET LEUR GESTION

	Moyenne en Wallonie Kg/an/hab. 2020	Moyenne en Wallonie Kg/an/hab. 2021	Moyenne à Seneffe Kg/an/hab 2020	Moyenne à Seneffe Kg/an/hab 2021	Moyenne à Seneffe Kg/an/hab 2022	Quel est le service de collecte et de traitement à Seneffe?
Ordures ménagères	136	133	91	92	89	Collecte porte-à-porte (HYGEA); traitement : incinération
Déchets organiques	19	21	33	31	29	Collecte porte-à-porte (HYGEA); traitement : compostage
Déchets verts	61	58	58	73	57	Collecte Recyparc (HYGEA); traitement par compostage
Encombrants	48	52	102	100	76	Collecte Recyparc (HYGEA); tri, recyclage et incinération
Déchets inertes	87	95	98	99	82	Collecte Recyparc (HYGEA); tri, recyclage et incinération
Bois	38	42	54	58	47	Collecte Recyparc (HYGEA); valorisation
Papiers/cartons	48	48	43	46	43	Collecte en porte-à-porte et Recyparc (HYGEA); recyclage
Verres	30	33	41	41	41	Collecte via bulles et Recyparc (HYGEA); recyclage
PMC (devenu P+MC)	16	21	14	17	21	Collecte en porte-à-porte (HYGEA); tri-recyclage
Métaux	7	8	8	9	8	Collecte Recyparc (HYGEA); valorisation
DEEE	6	7	5	7	6	Collecte Recyparc (HYGEA); valorisation
Autres (textiles, piles, huiles...)	13	13	14	13	13	Collecte Recyparc (HYGEA) + bulles (textile); tri-valorisation-recyclage
TOTAL	509	531	561	586	512	

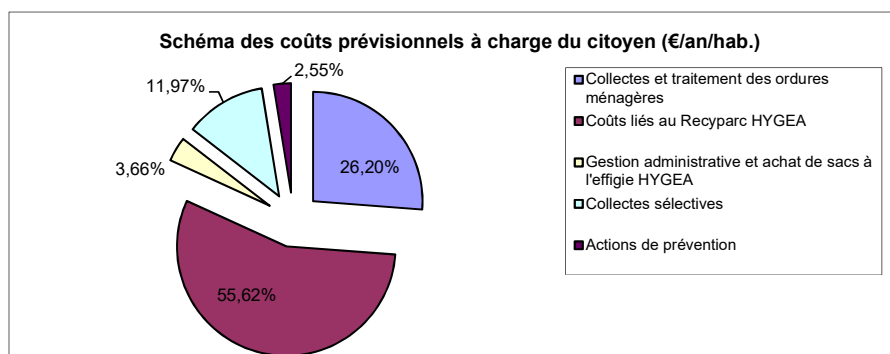
Quantité d'ordures ménagères brutes mises à la collecte en porte-à-porte (kg/hab/an)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Seneffe	133	133	139	136	137	136	91	92	89
Minimum HYGEA	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
Maximum HYGEA	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
Moyenne RW	147	144	141	139	138	135	136	133	N.C.

N.C. = non communiqué

2) LE COUT PREVISIONNEL DE VOS DECHETS EN 2023 (BUDGET 2023)

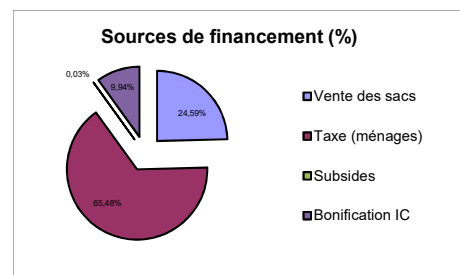
	€/an/hab	en %	
Collectes et traitement des ordures ménagères	16,41	26,20	26%
Coûts liés au Recyparc HYGEA	34,84	55,62	56%
Gestion administrative et achat de sacs à l'effigie HYGEA	2,29	3,66	4%
Collectes sélectives	7,5	11,97	12%
Actions de prévention	1,6	2,55	3%
Total	62,6	100,00	100%



3) LES SOURCES DE FINANCEMENT PREVISIONNELLES (BUDGET 2023)

3.1. Votre contribution directe à la Commune et le service y afférent

	en €	en %	
Vente des sacs	178.320,00	24,59%	
Taxe (ménages)	474.910,00	65,48%	
Subsides	198,99	0,03%	
Bonification IC	71.890,51	9,94%	
Recettes prévisionnelles (ménages)	725.320	100%	
Dépenses prévisionnelles (ménages)	717.687	CV Rec. / dép.	101%



L'Arrêté du Gouvernement Wallon du 5 mars 2008 impose la mise en place du régime du "Coût-vérité" des déchets. Concrètement, la Commune doit faire supporter par les ménages le coût de gestion de leurs déchets (d'où l'expression "coût-vérité" (CV)) et appliquer le principe d'une facturation transparente. Cette facturation aux citoyens était progressive: minimum 80% en 2009, 85% en 2010, 90% en 2011 et 95% à partir de 2012, le maximum étant 110%. La Commune de Seneffe étant sous plan de gestion (CRAC), le taux minimum à atteindre est de 100%. En 2023, le coût-vérité budget (calculé) est de 101%.

La taxe forfaitaire correspond à la garantie du service minimum (accès au Recyparc HYGEA et collectes sélectives en porte-à-porte des organiques, papiers-cartons, P+MC...). Elle est en 2023 modulée selon le type de ménage: isolé (95€), 2 pers. (120€), 3 pers. (130€), 4 pers. (140€), 5 pers. et plus (145€) avec des mesures sociales pour les plus démunis (50€).

Services minimum:

garantis par le paiement de la taxe annuelle

- * Collectes en porte-à-porte des ordures ménagères
- * Collectes en porte-à-porte des organiques, papiers/cartons (en conteneurs 240 ou 140 l) et des P+MC
- * Accès au Recyparc HYGEA, bulles à verre et à textiles + points d'apport volontaire (déchets résiduels)
- * Traitement des déchets repris ci-dessus

Services complémentaires: Payants

- * Achat de sacs supplémentaires (Déchets résiduels - 1€/sac de 50 litres - 0,54€/sac de 25 litres)
- * Achat de sacs supplémentaires (Déchets organiques - 0,35€/sac de 20 litres)
- * Achat de badges pour apport volontaire (Déchets résiduels - 0,54€/ouverture)
- * Service à domicile sur appel - 0800/11.799 (HYGEA) - 75€ les 6m³

3.2. Votre contribution via l'achat de certains produits

Tableau de synthèse du coût des obligations de reprise (art. 12 § 2) – année 2021

Flux	Organisme de gestion	Coût en € à la tonne Année 2021 Recettes des cotisations prélevées sur les flux ménagers RW / tonnes collectées en RW	Coût en € par habitant Année 2021 Recettes des cotisations prélevées sur les flux ménagers /habitant
Huiles usagées	VALORLUB	448	0,131
Matelas	VALUMAT	975	0,767
Piles	BEBAT	6.110,94	1,77
Emballages	FOST PLUS	248*	17,3
DEEE	RECUPEL	176,63*	2,01
Pneus	RECYTYRE	Données non transmises	Données non transmises

* chiffres pour la Belgique

Nombre d'habitants en RW au 1er janvier 2021 : 3.648.206 soit 31,67% de la population belge

4) COMMENT REDUIRE VOTRE FACTURE DECHETS?

Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économie pour vous

Conseils de prévention

- Consommez l'eau du robinet, ne nécessitant pas d'emballage. Il est même possible de la gazéifier et de l'aromatiser!
- Compostez à domicile vos déchets verts** et déchets organiques. Voir environnement.wallonie.be - www.hygea.be - www.seneffe.be
- Reconsidérez l'aménagement et l'entretien de votre jardin** pour avoir moins de tonte de pelouse
- Préférez une litière compostable** pour vos chats!
- Elevez des poules!** Elles consommeront bien des déchets de cuisine.
- Évitez le gaspillage des denrées alimentaires** : des conseils dans la brochure "Le gaspillage alimentaire"- www.hygea.be
- Optez pour les recharges et les **produits peu emballés** (vrac, découpe, grands conditionnements)
- Privilégiez les produits durables et **évitez les produits jetables** (vaisselles, piles...) ou de mauvaise qualité
- Avant d'acheter, réfléchissez? **Il est parfois possible de louer ou de faire un achat collectif** entre voisins ou amis
- Allez à la **bibliothèque**, à la **ludothèque**...
- Troquez, échangez, prêtez...**
- Faites **réparer** vos objets, **participez à un Repair-café**... il y en a un à Seneffe !
- Pensez aux **sacs réutilisables**, aux paniers et caisses pliantes pour faire vos courses
- Visitez vos réserves** et faites une **liste de course** en vous y tenant
- Pensez aux circuits de réemploi avant de jeter** : brochure "Le réemploi, c'est pour moi" - www.hygea.be
- Utilisez moins de papier**, adoptez la cocotte attitude: conseils sur www.hygea.be
- Passez vous des déchets dangereux** ! Conseils sur www.hygea.be
- Découvrez le Kit Zéro déchet** sur www.hygea.be

Actions de prévention menées par votre commune et votre intercommunale en 2022 :

- Sensibilisation au compostage par les guides composteurs de Seneffe (Permanence de mars à octobre le 2e samedi de 10 à 12h www.seneffe.be)
- Organisation de repair cafés en collaboration avec Seneffe en Transition
- Animations de prévention dans les écoles par Hygea
- Vente de fûts à composter à prix coûtant + conférences sur le compostage
- Campagne de communication communale (Essor, FB, sites Internet, presse...)
- Campagne de communication Hygea (Magazine d'information Réflex, site www.hygea.be, presse, stands...)
- Collecte de vélos et de jouets en 2022 lors de campagnes spécifiques dans les Recyparcs Hygea

5) RENSEIGNEMENTS

Service Finances 064/52.17.14 Madame BAUDHUIN, gestionnaire de la taxe

Service Environnement 064/52.17.28 Madame ALPHONSE, responsable du service